

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	7 (1860-1863)
<b>Heft:</b>	50
<b>Artikel:</b>	Description d'une nouvelle espèce de cochenille parasite du gui ( <i>viscum album</i> , L.)
<b>Autor:</b>	La Harpe, J. de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-253548">https://doi.org/10.5169/seals-253548</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Description d'une nouvelle espèce de cochenille**parasite du gui (*viscum album*, L.),par M<sup>r</sup> J. DELA HARPE, docteur.

(Séance du 18 mars 1863.)

Au mois de février 1863, j'observai dans les environs de Lausanne un poirier d'assez chétive apparence portant quelques bouquets de gui, dont l'aspect jaunâtre et malingre trahissait l'état maladif. En m'approchant je trouvai que le plus chétif de ces bouquets avait perdu une partie de ses feuilles, portait des graines rata-tinées, noirâtres et desséchées, et se brisait avec une grande facilité sous la moindre pression. — En même temps je remarquai que la plante entière, feuilles, tiges, rameaux et semences, étaient couverts d'une grande quantité de petites taches circulaires ou allongées, blanches, portant au centre un point d'un beau jaune d'or. Les plus grandes de ces taches, du diamètre d'un millimètre au plus et circulaires, occupaient les deux faces des feuilles et paraissaient produire un engorgement très peu apparent du parenchyme, car la surface des feuilles atteintes au lieu d'être lisse comme celle des feuilles saines, était bosselée. Les taches paraissaient faire corps avec les surfaces de la plante (la dessication de la plante montra plus tard le contraire) et la tache jaune centrale, marquée de stries mammelonnées et rayonnées en forme d'ombilic, représentait assez bien un opercule prêt à se déchirer. L'espèce de collerette, blanche et frangée, que formait autour du point jaune central, la lame blanche et nacrée subjacente, n'apparut sous cette forme que plus tard.

A quel genre de parasite fallait-il rapporter l'être que j'avais sous les yeux ? Je n'avais jamais ouï parler d'un parasite végétal de parasite, encore moins d'un champignon du gui. Ce que j'avais conservé de mes premières études en mycographie était trop incomplet pour me permettre aucune inférence. De Candole, « *Synopsis de la flore française* », dont j'avais fait un fréquent usage autrefois, ne me fournissait pas de données suffisantes. Je résolus dès lors et avant tout examen, de consulter un mycographe connu par ses nombreux travaux, et j'envoyai à M. Trog, ancien pharmacien à Thoune, deux feuilles de mon gui. Ma lettre d'envoi faisait mention d'un singulier « *Æcidium* » parasite du gui, que je ne parvenais point à déterminer : si même c'était un *Æcidium* ?

Le vétéran de nos mycographies suisses me répondit que « depuis plusieurs années son âge (83 ans) avait posé des bornes insurmon-

» tables à ses recherches ; » et que je devais en conclure le « degré de confiance que méritait son dire. » — Il ajoutait : « Le petit champignon que vous m'avez envoyé et qui occupe les deux faces de la feuille de gui, me paraît, comme à vous, être du genre *Aecidium* et il se distingue particulièrement par son rebord chevelu et d'un beau blanc. Je n'ai jamais trouvé un *Aecidium* sur le gui, et dans tous les ouvrages à ma disposition, je ne trouve pas que ce petit champignon ait été décrit par quelqu'auteur. — Il se distingue cependant de bien d'autres espèces de ce genre par son peridium plat, son rebord large, blanc et frangé, et par la plante sur laquelle il se trouve. Je crois donc que l'on peut avec le même droit que les autres le nommer d'après la plante, elle-même parasite, et lui donner le nom de *Aecidium visci*. »

Appuyé de cette autorité, je me rendis à la Société des sciences naturelles pour annoncer le fait, me réservant d'examiner puis de décrire avec soin, plus tard, le curieux végétal. M. le prof<sup>r</sup> Ramu, de Genève, désirant de vérifier mes allégués, s'était procuré du gui malade et l'examina à son tour plus complètement que je ne l'avais fait. Armé du microscope il trouva au-dessous de l'espèce de collerette blanche, ou de *peridium* mentionné, un point noir-brun qui ne faisait point corps avec le parenchyme, mais se logeait dans une petite fossette, produite par la dépression de ce dernier. Le point noir sorti de son réceptacle lui présenta sous le microscope un corps ovoïde, aplati, formé de deux portions inégales : l'une bosselée, à bords ondulés, représentant les  $\frac{3}{4}$  de la petite masse ; l'autre unie, de forme pyramidale, portant quelques poils à son bord et paraissant s'engager sous les replis de la première. — Du reste, rien qui indiquât la structure et les éléments anatomiques d'un champignon. M. Ramu en conclut, avec raison, que le prétendu *Aecidium* était une larve introduite sous l'épiderme du gui par la piqûre de quelque insecte.

J'étais à cette époque en voyage, à mon retour je me hâtais de procéder de mon côté à l'examen que j'avais ajourné. Mes recherches cette fois confirmèrent les résultats obtenus par M. Ramu. Nous avions à faire à un insecte et non à un végétal parasite. Le petit corps noir correspondant à la tache jaune et centrale du soi-disant *peridium* et adhérant à sa surface inférieure, était formé de deux portions inégales, l'une plus grande, bosselée, représentant l'abdomen ; l'autre plus petite, conique, correspondant à la tête et au corselet d'une cochenille (coccus). La trompe ou sucoir de l'animal partant du tiers antérieur environ de la portion conique, le maintenait en place par un petit trou qui pénétrait dans le parenchyme, au centre de la fossette où il se logeait. Les pattes, placées sous l'abdomen et sur deux rangs, étaient représentées par des stries disposées en rayon autour d'un centre proéminent. Quelques poils occupaient la partie antérieure de la tête. — On n'apercevait du reste, par trans-

parence, aucun œuf, ni aucun organe, mais seulement des granules nombreux, circonscrits par des membranes. L'état de dessication de l'animal s'opposait à tout examen ultérieur. Le *bouclier* est formé par une pellicule fine, blanche, d'aspect très soyeux, frangée sur les bords et circulaire chez l'animal adulte. Sa partie centrale, légèrement proéminente, est d'un jaune d'or pur dans une circonférence dont le diamètre égale à peu près la largeur du bord blanc ambiant. La place occupée par le corps de l'animal au centre de la portion jaune porte l'empreinte de ce corps, sous forme de côtes nombreuses, transversales, disposées sur les deux côtés d'un dos saillant et divisées sur les deux flancs par une arête qui, à ses extrémités, se réunit à celle du dos. On dirait en signature le relief d'une trilobite. La teinte dorée dépasse les limites du corps subjacent ; elle ne se fond pas dans la zone blanche qui lui succède, mais en reste nettement distincte. Le bouclier est composé d'un tissu soyeux, formé par des filaments très fins, agglutinés les uns aux autres.

La description que je viens de donner ne s'applique qu'à l'insecte ayant acquis toute sa croissance. Dans le jeune âge il se réduit à une simple écaille jaune et luisante recouvrant le corps ; plus tard à cette écaille s'ajoute un prolongement blanc, unilatéral, linéaire, sous forme de queue et qui a déjà la longueur du diamètre du bouclier dont elle constitue le commencement. — L'animal et son bouclier tel que je l'ai décrit, avec la dimension totale d'un à un et demi millimètre, est bien l'insecte arrivé à sa perfection, car de nombreux vestiges dispersés sur les tiges du gui et entourés d'un cortège de jeunes individus, témoignent que cette cochenille ne dépasse pas les dimensions indiquées. — Elle est donc l'une des plus petites du genre.

Je n'ai pas aperçu jusqu'ici le mâle ; peut-être s'écoulera-t-il un long temps jusqu'à ce que l'occasion se présente de le saisir au moment de son apparition, vu sa rareté et la difficulté d'atteindre en été le gui dispersé sur nos arbres fruitiers.

Je dépose ici ces renseignements dans l'espoir qu'avant peu un monographie saura les utiliser pour l'histoire des cochenilles à carapaces, qui attend avec impatience son auteur.

## SUR LES ŒUFS EMBOITÉS.

Lettre au Secrétaire de la Société.

Genève, le 16 novembre 1860.

Monsieur le Secrétaire,

En parcourant le volume du Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles qui vient de m'être adressé\*, j'ai vu que plusieurs

\* Bulletin n° 47, pages 348 et 351.